

Délivrance de la credencial

Vous avez sollicité de l'Association des Amis de St-Jacques-de-Compostelle Région Lorraine la délivrance de la credencial remise par la Société Française des Amis de Saint-Jacques de Compostelle

C'est une démarche importante, car la possession de ce document vous engage à une conduite morale et matérielle respectant l'esprit du Pèlerinage pendant tout votre chemin, en particulier :

- le respect d'autrui, des monuments, des sites, de l'environnement ;
- le respect des lieux d'hébergement et des installations mises à votre disposition.

Certains de ces hébergements sont gratuits grâce au travail désintéressé d'un grand nombre de bénévoles ; vous devez cependant participer, dans la mesure de vos moyens, aux frais d'entretien de ces lieux.

C'est dans cet esprit que, par la délivrance, de la credencial, l'Association vous recommande aux autorités religieuses et civiles pour une aide éventuelle sur le chemin.

L'Association décline toute responsabilité civile ou pénale que pourrait engager votre conduite.

Si vous acceptez de vous comporter sur le chemin dans l'esprit du Pèlerinage tel que défini ci-dessus, remplissez la partie inférieure de cette lettre.

Dès réception, votre carnet de pèlerin vous sera adressé.



A chaque étape, vous devrez faire dater et tamponner votre credencial; il est d'usage pour cela de s'adresser aux paroisses, Mairies, Offices de Tourisme ou aux lieux d'hébergement.

A défaut, tout tampon attestant votre passage est valable.

La présentation de ce carnet à votre arrivée à Santiago vous permettra l'obtention du document attestant que vous avez pérégriné sur le chemin, la « Compostella ».

Etablir une demande par pèlerin. Pour chaque credencial demandée, indiquer :

NOM :

Prénom :

Adresse complète :

Code postal :

Ville :

N° de téléphone :

Adresse mail :

Numéro et lieu de délivrance de la pièce d'identité :

Date et lieu de départ en pèlerinage :

Itinéraire choisi :

Mode de déplacement : à pied

à vélo

à cheval

autre

La credencial est remise gracieusement (hors frais de port 2.50€ pour la France et 3.70€ pour l'Europe) aux adhérents à jour de leur cotisation au moment du départ

Pour les pèlerins non adhérents à l'association des Amis de St-Jacques-de-Compostelle Région Lorraine :

- joindre un chèque de 10.00€ + frais de port de 2.50€ pour la France et 3.70€ pour l'Europe libellé au nom des Amis de St-Jacques-de-Compostelle Région Lorraine adressé à Jean COURIVAUD – 7 rue des Sources – 88400 GERARDMER

- ou faire un virement bancaire : IBAN FR76 1720 6002 7293 0196 0028 773 – BIC AGRIFRPP872

Demande à adresser à : Jean Courivaud - 7 rue des Sources - 88400 GERARDMER